



E-FORMACTION – CS 10306 33 Quai Arloing – 69 337 LYON Cedex 09 – E-mail : f.expilly@eformaction.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes »

Version 12 Mise à jour le : 10/12/2021

Niveau V (bac + 2)

Titre : TP-00350

Numéro RNCP : 247

Numéro CPF : 237 967

Certif info : 99 289

Code Certif Info N°25086

FORMATION À DISTANCE

Durée : 500.00 heures + 6 semaines de stages ou expérience dans la formation (non obligatoire mais préconisé pour la rédaction des dossiers de certification)

Dates : Du 19/09/2022 au 18/09/2023

Profils des apprenants :

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour tout aménagement de parcours.

- Salariés qui souhaitent se reconvertir dans la formation professionnelle pour adultes en entreprise ou en organisme de formation.

- OÙ
- Formateurs permanents ou occasionnels, débutants ou expérimentés dans l'exercice de leurs fonctions et souhaitant professionnaliser leurs pratiques pédagogiques.

Prérequis :

- Diplôme professionnel correspondant au premier niveau de qualification dans le secteur d'activité concerné et une expérience professionnelle de 3 ans dans ce secteur.

- OÙ
- Diplôme de niveau IV avec une expérience professionnelle quel que soit le secteur.

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 1 et 3 mois en fonction du profil du candidat et des modalités de prises en charge.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Élaborer une progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
- Concevoir des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques d'un séquence en prenant en compte l'environnement numérique
- Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle dans sa spécialité
- Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité
- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant des technologies numériques
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Analyser ses pratiques professionnelles

Contenu de la formation :

- Élaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
 - L'analyse d'un besoin de formation
 - Les concepts de base de l'ingénierie de formation et la terminologie de la formation
 - Les concepts de l'ingénierie pédagogique
 - Les principes de base de l'andragogie
 - Les différents types de publics
 - Les éléments constitutifs d'une demande de formation
 - La définition d'un prérequis
 - Les objectifs de formation
 - Le repérage des compétences et savoirs à acquérir
 - La construction d'un objectif pédagogique et son séquençage
 - La mise en place de situations d'apprentissage, d'évaluation en prenant en compte le contexte et le public
 - Les principes de la multimodalité
 - La construction d'une progression pédagogique
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
 - Les différentes étapes d'une séquence pédagogique
 - La mise en place d'une stratégie favorisant l'analyse réflexive
 - Les styles d'apprentissage
 - Le choix des situations d'apprentissage, des modalités, des activités et des ressources
 - Les outils collaboratifs
 - Le choix des environnements et des services numériques pertinents
 - La mise en place de situations d'évaluation des acquis

- o L'anticipation des difficultés d'apprentissage et la mise en œuvre des scénarii alternatifs
- o Le choix des outils de communication entre le formateur et les apprenants
- o La mise en place de modes de suivi spécifiques aux modalités
- Concevoir des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique
 - o Le choix entre plusieurs situations d'apprentissage, activités et ressources en fonction du public et de l'objectif
 - o Le choix, l'adaptation et l'exploitation des activités d'apprentissage et des ressources existantes en utilisant le numérique
 - o La conception d'une ressource pédagogique et d'évaluation, la rédaction d'une consigne
 - o L'élaboration et l'adaptation d'une situation pédagogique, d'une activité, d'une ressource en fonction des professionnels
 - o Rendre cohérent l'ensemble des ressources utilisées
 - o Le choix des modalités de diffusion des ressources en fonction des moyens disponibles
 - o Travailler sur des projets de conception de ressources en équipe et avec des prestataires
 - o Référencer des ressources ou des BDD en utilisation des sources professionnelles
 - o Les TIC pour la formation
 - o La réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles
- Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
 - o L'explicitation d'une consigne de travail et l'accompagnement dans la réalisation des activités
 - o Les techniques d'ancrage des apprentissages
 - o L'exploitation de l'expérience des apprenants
 - o Le maintien de l'attention et de la motivation
 - o Principes de la relation formative : production, facilitation, régulation
 - o La dynamique de groupe
 - o L'animation d'une formation grâce aux tableaux interactifs
 - o L'animation d'une classe virtuelle
 - o L'animation d'un tutorat asynchrone
 - o Le guidage de l'apprenant dans la prise en main de l'outil de communication à distance
 - o La remédiation aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation du scénario si besoin
 - o Analyser sa pratique d'animation
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
 - o Les critères et indicateurs d'une évaluation
 - o La mise en œuvre des méthodes, techniques et outils d'évaluation en respectant un référentiel de certification
 - o Les situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs
 - o Analyser et restituer les acquis ou les difficultés d'apprentissage
 - o Exploiter les résultats d'une évaluation
 - o Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe
 - o La valorisation des acquis d'un apprenant
- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle
 - o La prévention des règles et des conditions d'hygiène et de sécurité, TMS, RPS
 - o Les risques d'atteinte à la santé
 - o Le règlement intérieur

- o Les situations et comportements discriminants en formation, la régulation des conflits
- o Les obligations concernant le suivi administratif et pédagogique
- o La transmission des données permettant de mettre en place un suivi de l'activité et un bilan de formation
- o Les documents relatifs à la démarche qualité
- o La veille technologique et réglementaire
- Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité
 - o Les sources et documents de référence dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
 - o Le repérage des événements significatifs dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
 - o Les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires
 - o Les évolutions sur les modalités de financement
 - o Les évolutions en entreprise et leurs besoins en formation
 - o L'adaptation des évolutions dans son ingénierie
 - o Entretien son réseau dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
 - o Le choix et la conception des activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation appropriés à l'individualisation
 - o La conception et l'adaptation des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
 - o Le choix, l'adaptation et la conception des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
 - o La conception des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation
 - o Les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenant
 - o Les situations d'accueil et de suivi des apprenants
 - o Les outils et modalités de communication formateur/apprenants
- Accueillir les apprenants en formation et coconstruire leurs parcours
 - o L'élaboration d'un parcours en prenant en compte les besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
 - o Les stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation
 - o L'accueil en formation
 - o Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant
 - o L'accompagnement des apprenants dans la mise en œuvre des positionnements
 - o La conduite d'entretien individuels
 - o Le travail en équipe pluridisciplinaire
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
 - o Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques
 - o La mise à disposition de ressources pédagogiques individualisées
 - o L'accompagnement des apprenants à l'utilisation des ressources de différents formats
 - o La réalisation d'un diagnostic sur les origines des difficultés d'apprentissage
 - o La formalisation d'une progression et les difficultés dans les documents de suivi
 - o La relation formative individualisée
 - o La conduite d'un entretien individuel
 - o Les acteurs internes et externes

- o L'ajustement des parcours en prenant en compte les préférences pédagogiques et les besoins des apprenants
- o La transmission des informations pour la réalisation des bilans pédagogiques et financiers
- o L'analyse des évaluations et bilans pour transmission aux responsables de formation
- o L'analyse de sa pratique d'accompagnement des parcours
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
 - o L'anticipation des difficultés d'apprentissage en lien avec le contenu, en fonction des caractéristiques du public
 - o Les postures et comportements des apprenants
 - o Le diagnostic des difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant
 - o Le choix et la mise en œuvre d'une remédiation appropriée
 - o L'utilisation des techniques d'explicitation
 - o La régulation de la difficulté individuelle au niveau du groupe
 - o L'organisation et la planification des activités de remédiation
 - o Les techniques de résolution de problème
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
 - o La conduite d'un entretien
 - o Les mesures d'accès à l'emploi par public
 - o Les compétences professionnelles favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi
 - o Méthodologie de travail et consolidation du projet professionnel
 - o Méthodologie de recherche pour une recherche d'emploi et de stage
 - o Les freins à la mise en œuvre du projet professionnel
 - o La formation des informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi
 - o Le suivi de l'apprenant durant sa période en entreprise
 - o L'analyse de sa pratique d'accompagnement sur le projet professionnel
 - o Les comportements à adopter avec le tuteur en entreprise
 - o Les besoins et modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emplois
- Analyser ses pratiques professionnelles
 - o La différenciation des faits, opinions et sentiments
 - o Les techniques d'auto-évaluation
 - o Les techniques d'analyse réflexive
 - o L'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme
 - o Les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
 - o La description d'une situation vécue et les hypothèses
 - o Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
 - o La remise en cause de ses actes professionnels et de ses comportements
 - o Les démarches et règles de l'analyse de pratique

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation à distance avec alternance entre des classes virtuelles (segmentées en créneau d'1 heure : un soir de semaine entre 18h30 et 21h le créneau horaire vous sera communiqué ultérieurement) animée par un formateur expérimenté et diplômé et une plateforme de formation vous permettant d'apprendre selon vos possibilités.

- 8 h de suivi individuel

- 8 h de suivi des 2 dossiers professionnels
- Accessibilité gratuite à des conférences,
- Accessibilité gratuite au module complémentaires de vidéo Learning

Suivi individualisé tout au long de votre parcours

Contact :

Fabien EXPILLY, Master 2 Sciences de l'éducation Option « Ingénierie et Conseil en Formation »,
DESA Formation des adultes option « Responsable de projets de formation » – Niveau II.

Diplôme de Formateur Professionnel Adulte (homologué par le ministère du travail)

E-mail : f.expilly@eformaction.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Moyens pédagogiques et techniques :

Les méthodes utilisées sont principalement actives et expérimentales permettant de placer chaque apprenant au cœur de sa formation. L'approche facilite la prise de conscience par les différents exercices d'application.

Les apprenants auront à leur disposition :

- ✓ Mise à disposition en ligne de documents regroupant l'ensemble des points abordés lors de la formation
- ✓ Modules e-learning, PPT Voix-off, vidéos, documents PDF
- ✓ Tutorat synchrone et asynchrone
- ✓ "ZOOM" pour les classes virtuelles
- ✓ Plateforme Talentlms
- ✓ Evaluation en Cours de Formation

Modalités d'obtention :

- Obtention par certification devant un jury professionnel.
Validation possible du titre par CCP
- **Suite de parcours** : suite à l'obtention du titre, possibilité de poursuite sur un titre de niveau VI en conception et ingénierie de formation
- **Débouchés** : Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...
Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation."

Modalités d'évaluation :

- **Présentation d'un projet** réalisé en amont de la session. Durée 45 mn
- **Entretien technique** qui se déroule à l'issue de la présentation du projet réalisé. Le jury questionne le candidat sur les éléments présentés dans le dossier de projet et dans la présentation orale.
Durée 45 mn
- **Entretien final** sur la culture du métier et sur le dossier professionnel. Durée 20 mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1h 50 mn

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mise en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Etude de cas concrets
- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Entretien technique
- Entretiens de suivi

Tarif :

Prix **particulier** net de taxe : **3870.00 €** (3 570 € de frais pédagogique pour 500 heures de formation + 300 € de frais de certification)

Possibilité de prise en charge CPF, Pôle Emploi, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage... Possibilité de lisser la cote part restante sur la durée de la formation

Prix **entreprise** net de taxe : Possibilité de formation en inter pour vos collaborateurs ... Nous consulter